



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 17 JUIN 2025 À 19 H

---

ORDRE DU JOUR

**1.- OUVERTURE**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Mot du maire
- 1.3 Public – Période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2025
- 1.6 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 22 et 29 mai 2025 ainsi que les 5 et 12 juin 2025

**2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

- 2.1 Adoption avec modification du règlement 0904-013 amendant le règlement 0904-000 relatif à l'utilisation de l'eau potable et des infrastructures d'égout et d'aqueduc, tel que déjà amendé - PR-0904-013
  - Amendement au règlement
  - Modification de l'article 2 intitulé « Définition des termes »
  - Remplacement de l'article 4.7 intitulé « Demande plan »
  - Remplacement de l'article 5.6 intitulé « Le robinet de branchement – accessibilité »
  - Remplacement de l'article 10 intitulé « Compteurs d'eau »
  - Modification de l'article 15.2 intitulé « Prétraitement des eaux »
  - Remplacement de l'annexe 5 intitulée « Spécifications techniques – Compteur d'eau »
  - Modification de l'article 2, l'alinéa 4 pour y ajouter : « y compris les firmes engagées par la Ville pour voir à l'application dudit règlement.
  - Districts : Tous
- 2.2 Adoption du règlement 0527-019 - Règlement amendant le règlement 0527-000 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé - PR-0527-019
  - Amendement au règlement
  - Modification de l'article 2 intitulé « Limite de vitesse »
  - Abrogation des articles 2.1, 2.2, 2.3 et 3
  - Modification de l'article 5 intitulé « Infractions et pénalités »
  - Abrogation des annexes 1 à 6
  - Ajout de l'annexe 7 intitulé « Carte des limites de vitesse »
  - Districts : Tous
- 2.3 Adoption du règlement 1019-000 – Règlement 1019-000 imposant une taxe foncière sur les immeubles non résidentiels inexploités situés dans le périmètre urbain – PR-1019-000
  - Nouveau règlement
  - Cette taxe vise les bâtiments ayant 80 % et plus de taux de vacance et est établie à 100 \$ / m<sup>2</sup> vacant pour les 500 premiers mètres, 10 \$ / m<sup>2</sup> excédentaire

- *Districts : Tous*
- 2.4 Adoption du règlement 0884-008 - Règlement amendant le règlement 0884-000 sur la gestion contractuelle, tel que déjà amendé – PR 0884-008
- *Amendement au règlement;*
  - *Modification à l'article 8.2 concernant le pouvoir délégué aux gestionnaires pour le choix de mise en concurrence jusqu'au seuil d'appel d'offres*
  - *Modification à l'article 8.3 relatif au pouvoir de nomination des membres d'un comité de sélection*
  - *Modification à l'article 9.1 pour reproduire les articles en matière de délégation de pouvoir déjà prévues aux articles 25, 26 et 44 du règlement 1017-000 sur le contrôle budgétaire et la délégation de pouvoir*
  - *Districts : Tous*
- 2.5 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement 1020-000 décrétant le versement de la quote-part de la Ville pour la conception et la construction des ouvrages de drainage et l'acquisition d'une servitude dans le cadre du projet « Drainage du lot 2 141 226 du cadastre du Québec » ainsi qu'un emprunt de 750 000 \$ - PR-1020-000
- *Nouveau règlement*
  - *Pour permettre à la Ville d'assumer la quote-part municipale prévue à l'entente pour les travaux de drainage du lot ainsi que l'acquisition d'une servitude sur le lot de Doppelmayr*
  - *100% à l'ensemble*
  - *Terme : 20 ans*
- 2.6 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement 0928-001 modifiant le règlement 0928-000 relatif des travaux de mise aux normes de l'usine d'épuration ainsi qu'un emprunt de 5 750 000 \$ - PR-0928-001
- *Amendement au règlement*
  - *100% à l'ensemble*
  - *Terme : 20 ans*
- 2.7 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement 0828-001 modifiant le règlement 0828-000 relatif à des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de chaussée, de trottoirs, de bordures et d'éclairage sur les rues de Sainte-Marguerite et Saint-Georges ainsi qu'un emprunt de 11 500 000 \$ - PR-0828-001
- *Amendement au règlement*
  - *100 % à l'ensemble*
  - *Terme : 20 ans pour la somme emprunter de 2 225 000 \$, un paiement de transfert payé au comptant de 5 228 509 \$ et une affectation des activités de fonctionnement de 423 943 \$ pour un total de 7 877 452 \$*
- 2.8 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement 280-170 modifiant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé – PR-0280-170
- *Amendement au règlement*
  - *Modification de l'annexe 38 intitulée « Carte du stationnement de nuit hivernal »,*
  - *Districts : 6*
- 2.9 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement 0885-003 modifiant le règlement 0885-000 décrétant des travaux de la prise d'eau et ouvrages connexes afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 4 000 000 \$ pour un emprunt total de 39 840 000 \$, tel que déjà amendé – PR-0885-003
- *Amendement au règlement*
  - *Récents augmentations du coût de la main-d'œuvre liées aux négociations de la convention collective des travailleurs de la construction ainsi que de l'inflation réelle depuis 2022 et projetée jusqu'en 2026*
  - *Ensemble de ces travaux est entièrement admissible au programme TECQ, avec une contribution financière de 25 % prise en charge par la Ville de Mirabel*
  - *Terme : 20 ans*
  - *District : 1*

### 3.- **ZONAGE**

- 3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du mois de juin 2025
- *Aucune assemblée de consultation publique*
- 3.2 Demande d'abrogation de la résolution CM-17476-25-04-15 ayant autorisé la demande d'exemption à l'obligation de fournir une case de stationnement EXEM-2025-20003, aux fins de remboursement
- *Remboursement au montant de 4 000\$*

- *District : 9*
- 3.3 Demande de dérogation mineure no. DM-2025-20035 – 318 à 324, rue Laviolette – Lot 6 620 509 du cadastre du Québec
  - *Visant à autoriser un matériau de revêtement extérieur dérogatoire pour un agrandissement*
  - *District :9*
- 3.4 Refus - Demande de dérogation mineure no. DM-2025-20031 – 2100, boulevard du Curé-Labelle – Lot 4 034 645 du cadastre du Québec
  - *Visant à autoriser une aire de manutention/un espace de déchargement et des entrées charretières dérogatoires, ainsi que l'absence de tablier de manœuvre.*
  - *District :2*
- 3.5 Demande de dérogation mineure no. DM-2025-20043 – 1585, montée Sainte-Thérèse – Lot 6 583 485 du cadastre du Québec
  - *Visant à autoriser une profondeur de cases de stationnement dérogatoire*
  - *District :11*
- 3.6 Demande de dérogation mineure no DM-2025-20042 - 420, boulevard Jean-Baptiste-Rolland Est- Lot 6 273 690 du cadastre du Québec
  - *Visant à autoriser réduction de la marge d'isolement d'un tréfonds*
  - *District :6*
- 3.7 Adoption d'un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0361-000 - PPCMOI-2022-20122 – 900, rue Labelle – Lot 2 141 130 du cadastre du Québec
  - *PPCMOI visant à modifier la condition concernant le délai de réalisation des travaux, tel qu'approuvé par le conseil municipal (résolution CM-15890/23-01-21), afin de permettre un projet de construction d'une habitation de la classe d'usages « Habitation multifamiliale isolée (H-5) » de vingt-quatre (24) logements*
  - *Assemblée publique : 30 juin 2025*
  - *District :5*
- 3.8 Avis de motion - Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0351-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR 0351-001
  - *Afin d'abroger pour les zones VM-120, INS-517 et INS-530, la classe d'usages "P2 - Institutionnel et communautaire régional"*
  - *Assemblée publique : 30 juin 2025*
  - *District :5*
- 3.9 Avis de motion de l'adoption d'un règlement, modifiant le règlement numéro 0351-000 sur le zonage, afin de fixer à 15 mètres la marge avant dans la zone IM-344 et à prohiber dans cette même marge toute construction et tout ouvrage – Projet de règlement à venir PR-0351-002 -
  - *Afin de fixer à 15 mètres la marge avant dans la zone IM-344 et à prohiber dans cette même marge toute construction et tout ouvrage*
  - *District :10*

#### **4.- DEMANDE DE PERMIS – PIIA - DÉMOLITION**

- 4.1 Refus - Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale no. PIIA 2025-20012 - 77, rue Rolland - Lot 2 351 561 du cadastre du Québec
  - *Visant à autoriser le remplacement des fenêtres et des portes en noir, remplacer le revêtement extérieur par un revêtement d'ingénierie blanc, remplacer les fascias et soffite par des fascias et soffite noir, ajout de deux avant-toits, remplacement de la galerie par du bois traité et ajout de colonnes en chêne sur la façade*
  - *Districts : 6*
- 4.2 Modification du délai des travaux - Demande de démolition no. DEMO-2025-20022 – 296 à 306, rue du Palais – Lot 2 141 768 du cadastre du Québec
  - *Visant à assurer un contrôle de la démolition des immeubles et à encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle d'un immeuble*
  - *Modification du délai de démolition d'un bâtiment de nature résidentielle*
  - *District : 6*

- 4.3 Demande de démolition no. DEMO-2025-20029 – 141 à 143, rue Saint-Joseph – Lot 3 700 209 du cadastre du Québec
- *Visant à assurer un contrôle de la démolition des immeubles et à encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle d'un immeuble*
  - *District : 9*
- 4.4 Demande de démolition no. DEMO-2025-20030 – 145 à 147, rue Saint-Joseph – Lot 3 700 208 du cadastre du Québec
- *Visant à assurer un contrôle de la démolition des immeubles et à encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle d'un immeuble*
  - *District : 9*
- 4.5 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale no. PIIA 2025-20033 - 244, rue des Méandres - Lot 6 253 828 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage avec un garage double intégré*
  - *District : 2*
- 4.6 Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale no. PIIA 2024-20108 - 322 à 328, rue Saint-Georges - Lot 2 141 554 du cadastre du Québec
- *Visant à autoriser l'agrandissement latéral du bâtiment sur quatre (4) niveaux, l'ajout de deux (2) étages à la portion existante, ainsi que la rénovation et la restauration des revêtements extérieurs, des ouvertures et des éléments architecturaux*
  - *District : 6*
- 4.7 Modification du délai des travaux - Demande de démolition no. DEMO-2025-20021 - 230 à 236, rue Georges-Thurston - Lot 2 140 245 du cadastre du Québec
- *Visant à assurer un contrôle de la démolition des immeubles et à encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle d'un immeuble*
  - *Modification du délai de démolition d'un bâtiment principal d'intérêt patrimonial particulier de type « E » (type brique) de nature résidentielle*
  - *District : 6*

## **5.- PAIEMENTS DIVERS**

- 5.1 Dépôt - Liste des dépenses contenues dans le registre des chèques – Mai 2025
- 5.2 Dépôt - Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste conseil municipal – Mai 2025
- 5.3 Dépôt - Rapport du trésorier sur l'utilisation des réserves financières en 2024
- 5.4 Transfert de fonds – Rendez-vous gourmand 2025
- *18 000 \$ + 15 000 \$*
- 5.5 Transferts budgétaires et affectation aux activités d'investissement – Financement des projets en cours 2025
- *Transfert budgétaire de 276 704,00 \$*
- 5.6 Annulation des soldes résiduels des règlements d'emprunt
- *Pour libérer les soldes résiduels sur des règlements d'emprunt où les projets sont complétés et qu'il ne sera plus nécessaire d'emprunter de nouveau dans ces règlements*
- 5.7 Transfert des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés – Réserve au service de la dette et transfert budgétaire correspondant
- *Transférer un montant de 94 201,59 \$*
- 5.8 Modification à l'envergure du contrat numéro 1 - Services professionnels pour la préparation de plans et devis ainsi que la surveillance - Travaux de réfection de la prise d'eau et ouvrages connexes (AO 2018-2,2 ING)
- *Un service supplémentaire de surveillance*
  - *257 831,44 \$ (taxes incluses), portant la valeur du contrat 2 439 654,53 \$ (taxes incluses)*
- 5.9 Dépenses et termes de remboursement – Services professionnels et travaux de réfection du terrain synthétique au Parc Multisports (VP 2026-6) - Règlement d'emprunt parapluie numéro 0960-000 décrétant des travaux de maintien d'actifs dans les espaces verts, parcs et plateaux sportifs et récréatifs à divers endroits de la Ville, ainsi qu'un emprunt de 6 750 000 \$ (VP 2023-14)

- Montant 1 570 000 \$
- 100% s à l'ensemble
- Terme : 10 ans

5.10 Élections municipales – 2 novembre 2025 – Rémunération du personnel électoral

## **6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS**

- 6.1 Adjudication de contrat - Achat de véhicules utilitaires hybrides de type police intercepteur (2025-VSJ-035)
- 6.2 Rachat de trois (3) Ford Fusion hybride par le manufacturier
- 6.3 Adjudication de contrat pour le service d'agents pour gardiennage de divers bâtiments 2025-2029 (incluant 2 années optionnelles) 2025-VSJ-182
- 6.4 Adjudication de contrat de collecte et transport des matières résiduelles pour 2026-2031 (incluant 2 ans d'options) - 2024-BS-159
- 6.5 Adjudication de mandat – Services professionnels – Étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols - QIO / Quartier industriel ouest (Projet 2022-93 GEO et CES-2)
- 6.6 Adjudication de contrat de service pour le service d'agents pour l'application de règlements municipaux 2025-2029 (incluant 2 années optionnelles) 2025-VSJ-181
- 6.7 Adjudication de contrat - Services professionnels en évaluation foncière pour les années 2026 à 2031 (2025-VSJ-102)

## **7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 7.1 Entente intermunicipale temporaire concernant le Centre de relève du centre de communication d'urgence
- *Prolonger l'entente pour une courte période, soit le temps nécessaire pour la mise en opération de son nouveau Centre de relève 9-1-1 à Saint-Eustache*
- 7.2 Projet intégré « Cascades » - Travaux d'aqueduc sur le lot 6 577 715 du cadastre du Québec - Protocole d'entente avec le promoteur « 9477-9600 Québec inc. » - (PR 2021-60,1)
- *Le prolongement de réseau d'aqueduc sera réalisé en 2 phases*
- 7.3 Demande d'autorisation au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour l'aménagement de chemins de détour temporaire sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme - Projet de conversion éclairage DEL - Routes 117, 158 et 333 (VP 2025-31)
- 7.4 Approbation de la planification des besoins d'espace du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) 2026-2036
- 7.5 Programmation des travaux numéro 1 - Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028
- *Pour obtenir l'aide financière, chaque ville se doit de déposer au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la programmation des travaux constituée de la liste des travaux admissibles à effectuer et dûment accompagnée d'une résolution du conseil municipal entérinant ces derniers*
- 7.6 Dépôt par la greffière des procès-verbaux de corrections datés des 20 et 29 mai 2025
- 7.7 Demande d'installation de panneaux d'arrêts à l'intersection du boulevard des Seigneurs-Dumont et de la rue Valiquette
- *Ajout des panneaux arrêts à l'intersection du boulevard des Seigneurs-Dumont et de la rue Valiquette*
  - *District : 4*
- 7.8 Plan d'organisation policière

- *En vertu de l'article 353.12 du Règlement sur les services policiers que les corps de polices municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence, les municipalités ayant leur service de police ont l'obligation de soumettre pour approbation du ministère de la Sécurité publique, le plan d'organisation policière*

7.9 Mandat de surveillance Éco patrouille et d'application du règlement sur l'utilisation de l'eau potable et des infrastructures d'égout et d'aqueduc pour les années 2025, 2026 et 2027

- *Dans le cadre de ce mandat, les employés de Consulterre sont autorisés à émettre des constats d'infraction en vertu du règlement 0904-000 portant sur l'utilisation de l'eau potable et des infrastructures d'égout et d'aqueduc*

7.10 Demande de dérogation au règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux

7.11 Mise en fonction d'un système de gestion du stationnement par horodateurs au centre-ville - Période de sensibilisation

- *Un système de perception par horodateurs avec paiement par plaque*

7.12 Modification de la signalisation - Stationnement avenue de Clignancourt

- *Afin de permettre le stationnement du côté impair pour une durée maximale de 120 minutes.*

7.13 Centre correctionnel communautaire (CCC) Laferrière

- *Identifier le secteur le plus favorable à la réinsertion sociale*

7.14 Adoption de la vision en matière d'itinérance

**8.- RESSOURCES HUMAINES**

8.1 Nomination - Représentants à titre d'administrateur au conseil d'administration de la Société des parcs de la Rivière-du-Nord

- *Mario Fauteux, conseiller municipal, administrateur*
- *Patrick Boyer, directeur du service de l'environnement, administrateur*
- *Pascal Dubé, Chef de Division du service de l'environnement, substitut.*

8.2 Nomination - Directeur par intérim - Service de l'ingénierie

8.3 Nomination – Directrice du Service des affaires juridiques, de l'éthique et de la gestion du risque

**9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE**

9.1 Public – Seconde période de questions

9.2 Avis de proposition des membres du conseil - Dépôt

9.3 Suivi d'avis de proposition

- *Code de civilité*

9.4 Parole au conseil

9.5 Levée de l'assemblée

*Prochaine séance ordinaire : Le 8 juillet 2025*